



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport annuel de performances

Annexe au projet de loi relative aux résultats de la gestion
et portant approbation des comptes de l'année 2025

Compte d'affectation spéciale
Mission ministérielle

Financement des aides
aux collectivités pour
l'électrification rurale



2025

Note explicative

La présente annexe au projet de loi de règlement est prévue aux 4° et 5° de l'article 54 de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances (LOLF).

Conformément aux dispositions de la LOLF, cette annexe présente et explique les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens inscrits à un **compte d'affectation spéciale**.

Elle comporte :

- les rapports annuels de performances (RAP) des programmes associés au compte ; ces RAP rendent compte de l'exécution des engagements pris dans les projets annuels de performances (PAP) ayant accompagné la loi de finances pour 2025 ;
- le développement et la justification des recettes constatées pour le compte.

Pour chacun des programmes du compte, la présente annexe :

■ Récapitule les crédits consommés (y compris les fonds de concours et les attributions de produits) en 2025 en les analysant par programme, action, titre et catégorie

■ Présente la consommation effective des crédits ouverts sur le programme, ainsi que les dépenses fiscales associées

Les crédits consommés (autorisations d'engagement [AE] et crédits de paiement [CP]) sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres et catégories) ; les fonds de concours (FdC) et les attributions de produits (AdP) réalisés en 2025 sont précisés.

■ Intègre le rapport annuel de performances (RAP) qui comporte les éléments suivants :

- le bilan stratégique du programme ;
- les objectifs et indicateurs de performances : résultats attendus et obtenus, et analyse des résultats ;
- le tableau de suivi des CP associés aux AE ;
- la justification au premier euro (JPE) des mouvements de crédits et dépenses constatés.

Sauf indication contraire, les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros.

Sommaire

MISSION : Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale	7
Présentation du compte	8
Bilan de la programmation pluriannuelle	9
Équilibre du compte et recettes	11
Récapitulation des crédits et des emplois	13
 PROGRAMME 793 : Électrification rurale	 17
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	18
Objectifs et indicateurs de performance	19
<i>1 – Amélioration de la qualité des réseaux de distribution</i>	<i>19</i>
Présentation des crédits	21
Justification au premier euro	25
<i>Éléments transversaux au programme</i>	<i>25</i>
<i>Dépenses pluriannuelles</i>	<i>26</i>
<i>Justification par action</i>	<i>28</i>
<i>03 – Renforcement des réseaux</i>	<i>28</i>
<i>04 – Extension des réseaux</i>	<i>29</i>
<i>05 – Enfouissement et pose en façade</i>	<i>30</i>
<i>06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)</i>	<i>31</i>
<i>07 – Sécurisation des fils nus de faible section</i>	<i>32</i>
<i>08 – Fonctionnement</i>	<i>33</i>
<i>09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)</i>	<i>34</i>
<i>10 – Intempéries</i>	<i>35</i>
<i>11 – Sécurisation de fils nus</i>	<i>36</i>
 PROGRAMME 794 : Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées	 37
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	38
Présentation des crédits	39
Justification au premier euro	42
<i>Éléments transversaux au programme</i>	<i>42</i>
<i>Dépenses pluriannuelles</i>	<i>43</i>
<i>Justification par action</i>	<i>45</i>
<i>02 – Sites isolés</i>	<i>45</i>
<i>03 – Installations de proximité en zone non interconnectée</i>	<i>46</i>
<i>04 – Maîtrise de la demande d'énergie</i>	<i>47</i>
<i>07 – Transition énergétique</i>	<i>48</i>
<i>08 – Appel à projets innovants</i>	<i>49</i>

MISSION

**Financement des aides aux
collectivités pour l'électrification rurale**

Présentation du compte

Ce compte retrace :

- **En recettes :** les contributions dues par les gestionnaires des réseaux publics de distribution en application du I bis de l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales remplacées, depuis le 1^{er} août 2025, par une fraction du produit de l'accise sur l'électricité affectée au financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale en application du I bis de l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales ;
- **En dépenses :**
 - a) les aides liées au financement d'une partie du coût des travaux de développement et d'adaptation des réseaux ruraux de distribution publique d'électricité, prévues aux septième et huitième alinéas du I du même article L. 2224-31 ;
 - b) les frais liés à la gestion de ces aides.

Bilan de la programmation pluriannuelle

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

La mission « Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale » (Facé) a poursuivi en 2025 son soutien aux autorités organisatrices de la distribution d'électricité (AODE) dans leurs travaux d'investissement sur le réseau de distribution d'électricité.

Le dispositif du Facé est un outil essentiel en faveur de l'égalité des territoires et de l'amélioration de la qualité du réseau de distribution d'électricité dans les zones rurales.

BILAN DES REFORMES

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le décret n° 2024-1249 du 30 décembre 2024 se substitue au décret n° 2020-1561 en vue de rendre plus performant le dispositif du Facé et de rendre ses aides plus dynamiques. De nombreuses mesures touchent le raccourcissement de délais d'utilisation des aides, des minorations en cas d'utilisation insuffisante des aides, de coordination dans le département lorsque plusieurs AODE sont présentes dans le département. En outre les modalités de l'avance de versement et celle du solde sont perfectionnées et celle de l'acompte simple est simplifiée. La nature des actions aidées évolue également pour favoriser des actions globales sur le réseau qui optimisent les aides et élargir la prise en compte de la résilience.

Le critère de ruralité qui définit le territoire éligible aux aides du Facé doit également évoluer à partir du 1^{er} janvier 2027. Son projet d'évolution est actuellement examiné par le Conseil d'État et il vise notamment à rapprocher la définition retenue de la ruralité du Facé de celle de l'Insee.

Enfin, la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 est venue modifier le mode de financement du CAS, dont les recettes sont constituées depuis le 1^{er} août 2025 d'une fraction du produit de l'accise en remplacement de la contribution Facé. La loi a également prévu que cette fraction affectée au CAS soit indexée sur l'inflation.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE LA MISSION

OBJECTIF 1 : Améliorer le rythme de décaissement des subventions attribuées aux AODE

Indicateur 1.1 : Stock de subventions attribuées restant à décaisser par les AODE

	Unité	2023 Réalisation	2024 Réalisation	2025 Cible	2025 Réalisation	Atteinte de la cible	2026 Cible
Stock de crédits engagés sur les programmations des années N-1 à N-4 mais non encore décaissés au 31 décembre de l'année N, rapporté à la dotation annuelle moyenne	Nb	1,06	1,09	0,9	1.02	cible atteinte	0,85
Part des départements disposant d'un stock de subventions non décaissées représentant plus de 2 années de dotation moyenne	%	14	15,1	14	7.6	absence amélioration	13

Commentaires techniques

Données issues de CHORUS pour le montant des restes à payer établis au 31 décembre de l'année N pour les dotations octroyées entre N-1 et N-4, rapportées à la dotation moyenne sur les années N-1 à N-4 tous programmes confondus (P793 et P794).

Le stock est rapporté à la dotation moyenne sur les 4 années antérieures (N-1 à N-4) considérant que l'année N de programmation est réservée à l'engagement des travaux (établissement du programme prévisionnel) et présente peu de consommation de CP.

ANALYSE DES RESULTATS

Le stock de crédits correspond au montant des crédits engagés mais non décaissés 2021 à 2024 rapporté à la dotation moyenne des années de programmation 2021 à 2024. Il est équivalent aux années précédentes et dépasse la cible.

La part des départements disposant d'un stock de crédits supérieur à deux années est en très forte régression et n'atteint pas la cible.

Équilibre du compte et recettes

ÉQUILIBRE DU COMPTE

Section / Programme <i>Prévision LFI Exécution</i>	Recettes	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Solde
793 - Électrification rurale		362 300 000 363 094 300	362 300 000 366 314 232	
794 - Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées		3 000 000 5 213 103	3 000 000 8 249 899	
Total et solde	377 000 000 377 000 000	365 300 000 368 307 403	365 300 000 374 564 130	+11 700 000 +2 435 870
Solde cumulé du compte depuis sa création				+511 156 185

(+ : excédent ; - : charge)

ANALYSE DES ECARTS ENTRE LE SOLDE PREVU ET LE SOLDE REALISE

Après traitement des retraits d'engagement, la consommation effective en AE est de 375 121 861 € pour le programme 793 et de 5 461 915 € pour le programme 794. La consommation de CP est de 366 314 232 € pour le programme 793 et de 8 249 899 € pour le programme 794.

Grâce à la réforme du financement du CAS Facé introduite par la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025, les crédits sont disponibles plus tôt et ont pu être engagés en quasi intégralité.

Ce sont essentiellement quelques opérations pourtant programmées en début d'année pour des installations de proximité en zones non interconnectées (ZNI) pour électrifier le Cirque de Mafate à la Réunion qui n'ont finalement pas connu d'engagement.

Les paiements connaissent une augmentation de 5 % par rapport à 2024, en rapport avec la nouvelle réglementation du Facé.

RECETTES CONSTATEES ET JUSTIFICATION DES ECARTS

Section / Ligne de recette	LFI	Exécution	Écart à la prévision
01 - Fraction du produit de l'accise sur l'électricité affectée au financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale	377 000 000	377 000 000	
02 - Recettes diverses ou accidentelles			
Total	377 000 000	377 000 000	

Le mode de financement du Facé a évolué en cours d'année 2025, en application des dispositions de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025.

Jusqu'au 1^{er} août 2025, le CAS Facé est financé par les contributions dues par les gestionnaires des réseaux publics de distribution en application du I bis de l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales. Depuis le 1^{er} août 2025, le CAS Facé est financé par une fraction du produit de l'accise sur l'électricité affectée au financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale en application du I bis de l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales.

La recette obtenue est de 377 M€, en cohérence avec la prévision LFI.

Récapitulation des crédits et des emplois

RECAPITULATION DES CREDITS ET DES EMPLOIS PAR PROGRAMME

Avertissement

La colonne « ETPT » est renseignée de la façon suivante :

- la prévision en emplois du programme correspond au total indicatif des ETPT par programme figurant dans le PAP 2025 et des transferts d'ETPT prévus en gestion ;
- l'exécution en emplois du programme correspond à la consommation des ETPT du programme pour l'année 2025 sur le périmètre de gestion du ministère (c'est-à-dire après transferts de gestion éventuels).

Programme Crédits	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	ETPT *
793 – Électrification rurale			
Prévision	375 475 864	690 092 306	
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	362 300 000	362 300 000	
<i>Ouvertures / annulations (y.c. FdC et AdP)</i>	13 175 864	327 792 306	
Exécution	363 094 300	366 314 232	
794 – Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées			
Prévision	6 472 736	32 856 931	
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	3 000 000	3 000 000	
<i>Ouvertures / annulations (y.c. FdC et AdP)</i>	3 472 736	29 856 931	
Exécution	5 213 103	8 249 899	
Total Prévision	381 948 600	722 949 237	
Total Exécution	368 307 403	374 564 130	

* Répartition indicative par programme du plafond ministériel d'emplois

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme ou de l'action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP Consommation</i>	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2024	2025	2024	2025
793 – Électrification rurale	357 000 000 350 292 854	362 300 000 363 094 300	357 000 000 350 610 138	362 300 000 366 314 232
03 – Renforcement des réseaux	181 000 000 167 004 232	192 300 000 183 055 903	181 000 000 176 213 306	192 300 000 183 584 570
04 – Extension des réseaux	30 000 000 20 544 360	30 000 000 20 618 284	30 000 000 25 016 842	30 000 000 27 624 043
05 – Enfouissement et pose en façade	45 000 000 40 598 900	46 200 000 42 683 722	45 000 000 46 192 358	46 200 000 47 027 235
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)	0 -11 218	0 -1 105 754	0 2 178 454	0 758 081
07 – Sécurisation des fils nus de faible section	0 -260 294	0 -1 311 511	0 5 848 764	0 1 478 422
08 – Fonctionnement	800 000 567 384	700 000 628 175	800 000 610 053	700 000 514 852
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)	200 000 0	100 000 0	200 000 489 600	100 000 0
10 – Intempéries	5 000 000 35 538 786	3 000 000 37 654 372	5 000 000 12 501 800	3 000 000 14 401 965
11 – Sécurisation de fils nus	95 000 000 86 310 704	90 000 000 80 871 108	95 000 000 81 558 963	90 000 000 90 925 064
794 – Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées	3 000 000 6 328 689	3 000 000 5 213 103	3 000 000 5 916 566	3 000 000 8 249 899
02 – Sites isolés	500 000 290 863	300 000 308 834	500 000 271 433	300 000 366 051
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	500 000 1 754 407	500 000 -116 420	500 000 824 804	500 000 61 948
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	500 000 53 421	100 000 30 610	500 000 39 414	100 000 17 975
07 – Transition énergétique	1 000 000 4 229 997	2 000 000 4 990 079	1 000 000 4 780 915	2 000 000 7 575 600
08 – Appel à projets innovants	500 000 0	100 000 0	500 000 0	100 000 228 325

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme ou du titre <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP Consommation</i>	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2024	2025	2024	2025
793 – Électrification rurale	357 000 000 350 292 854	362 300 000 363 094 300	357 000 000 350 610 138	362 300 000 366 314 232
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	800 000 567 384	700 000 628 175	800 000 610 053	700 000 514 852
Titre 6. Dépenses d'intervention	356 200 000 349 725 470	361 600 000 362 466 126	356 200 000 350 000 086	361 600 000 365 799 380
794 – Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées	3 000 000 6 328 689	3 000 000 5 213 103	3 000 000 5 916 566	3 000 000 8 249 899
Titre 6. Dépenses d'intervention	3 000 000 6 328 689	3 000 000 5 213 103	3 000 000 5 916 566	3 000 000 8 249 899
Total	360 000 000 356 621 542	365 300 000 368 307 403	360 000 000 356 526 704	365 300 000 374 564 130
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	800 000 567 384	700 000 628 175	800 000 610 053	700 000 514 852
Titre 6. Dépenses d'intervention	359 200 000 356 054 158	364 600 000 367 679 229	359 200 000 355 916 652	364 600 000 374 049 279

PROGRAMME 793
Électrification rurale

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Sophie MOURLON

Directrice générale de l'énergie et du climat

Responsable du programme n° 793 : Électrification rurale

Le programme 793 « Électrification rurale », qui regroupe plus de 99 % des crédits du CAS sur la base de la LFI 2025, porte ses aides aux réseaux électriques de distribution basse tension (BT) et moyenne tension (HTA) dont sont propriétaires les autorités organisatrices de la distribution d'électricité (AODE). Il permet d'assurer leur résilience et de maintenir à niveau leur capacité pour assurer les besoins en évolution dans le cadre de la transition énergétique et en particulier de l'électrification des usages.

Le programme 793 est la traduction financière du soutien aux actions de mise à niveau et de sécurisation du réseau d'électrification rurale prévues au septième alinéa du I de l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales. L'objectif stratégique de ce programme est de soutenir les AODE, par une aide financière, dans leurs travaux sur les ouvrages de distribution.

Les actions principales du programme 793 font l'objet d'une répartition départementale. Sont concernés les sous-programmes de renforcement, d'extension, de sécurisation fils nus et d'enfouissement pour raisons d'esthétique. Les actions de renforcement et de sécurisation des réseaux fils nus constituent les deux postes principaux de dépenses et représentent respectivement 50 % et 21 % des aides du Facé (reports compris). Le renforcement consiste principalement à réduire les départs mal alimentés du réseau de distribution, subissant des contraintes de tension ou d'intensité. La sécurisation des réseaux doit permettre de résorber au mieux les portions de réseaux aériens basse tension en fils nus, jugées fragiles en cas de fortes intempéries. Il est donc nécessaire, soit de les remplacer par du fil isolé torsadé, soit de les enfouir.

Le programme 793 comporte également un sous-programme intempéries et un sous-programme destiné à compenser les impacts négatifs générés sur le territoire par la création de nouvelles lignes à haute tension (THT). Enfin le programme 793 comporte un sous-programme destiné à financer le fonctionnement de la mission qui gère le Facé (frais de contrôle et frais de conception du système d'information).

Les enveloppes de financement accordées, dans le respect des crédits ouverts en loi de finances, aux AODE au titre d'un sous-programme de travaux, sont arrêtées chaque année par le ministre chargé de l'énergie, après avis du conseil à l'électrification rurale. Celui-ci est composé notamment de représentants des autorités organisatrices de la distribution d'électricité, de représentants des distributeurs et des représentants des ministres concernés (ministres chargés de l'énergie, du budget, des collectivités locales, de l'aménagement du territoire et du ministre ordonnateur disposant des crédits).

RECAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Amélioration de la qualité des réseaux de distribution

INDICATEUR 1.1 : Résorption des départs mal alimentés (DMA)

INDICATEUR 1.2 : Sécurisation des réseaux basse tension en fils nus

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 – Amélioration de la qualité des réseaux de distribution

INDICATEUR

1.1 – Résorption des départs mal alimentés (DMA)

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2023 Réalisation	2024 Réalisation	2025 Cible	2025 Réalisation	Atteinte de la cible	2026 Cible
Part des départs mal alimentés résorbés en N-2 avec l'aide du CAS FACE	%	19,6	20	21	25,4	cible atteinte	21
Part des départs mal alimentés résorbés en N-2 sans l'aide du CAS FACE (pour information)	%	2,2	2,3	1,7	2,4	cible atteinte	1,7

Commentaires techniques

Les données sont issues des inventaires biennaux réalisés par les AODE, renseignées en N au titre des exercices N-2 et N-1. Les données sont principalement issues de modèles statistiques sur l'état du réseau, fournies par les GRD puis complétées par les AODE.

ANALYSE DES RESULTATS

L'indicateur 2025 porte sur les réalisations 2023 dont une grande partie des chantiers a débuté en 2022.

La dynamique de résorption des DMA procurée est en nette progression. L'action d'élimination des DMA en l'absence d'aide financière reste marginale.

INDICATEUR

1.2 – Sécurisation des réseaux basse tension en fils nus

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2023 Réalisation	2024 Réalisation	2025 Cible	2025 Réalisation	Atteinte de la cible	2026 Cible
Part des km de fil nu déposé en N-2 avec l'aide du CAS Facé	%	7	6,7	8	7,9	amélioration	8
Part des km de fil nu déposé en N-2 sans l'aide du CAS Facé (pour information)	%	0,6	0,5	0,8	0,6	amélioration	0,8

Commentaires techniques

Les données en N au titre des exercices N-2 et N-1 sont principalement issues de modèles statistiques sur l'état du réseau, fournies par les GRD puis complétées par les AODE.

Les données portant sur le stock de fils nus et le nombre de fils nus déposés avec et sans l'aide du Facé en N-1 et N-2 sont renseignées dans l'inventaire de l'année N à partir du SIG des GRD.

ANALYSE DES RESULTATS

En 2025, L'indicateur atteint quasiment la valeur attendue. En l'absence d'aide du Facé, la résorption reste marginale.

Présentation des crédits

2025 / PRESENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CREDITS OUVERTS ET DES CREDITS CONSOMMES

2025 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action Prévision LFI 2025 Consommation 2025	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
03 – Renforcement des réseaux		192 300 000 183 055 903	192 300 000 183 055 903	192 300 000
04 – Extension des réseaux		30 000 000 20 618 284	30 000 000 20 618 284	30 000 000
05 – Enfouissement et pose en façade		46 200 000 42 683 722	46 200 000 42 683 722	46 200 000
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		-1 105 754	0 -1 105 754	0
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		-1 311 511	0 -1 311 511	0
08 – Fonctionnement	700 000 628 175		700 000 628 175	700 000
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		100 000	100 000 0	100 000
10 – Intempéries		3 000 000 37 654 372	3 000 000 37 654 372	3 000 000
11 – Sécurisation de fils nus		90 000 000 80 871 108	90 000 000 80 871 108	90 000 000
Total des AE prévues en LFI	700 000	361 600 000	362 300 000	362 300 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+13 175 864 (hors titre 2)		+13 175 864	
Total des AE ouvertes	375 475 864 (hors titre 2)		375 475 864	
Total des AE consommées	628 175	362 466 126	363 094 300	

2025 / CREDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action Prévision LFI 2025 Consommation 2025	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
03 – Renforcement des réseaux		192 300 000 183 584 570	192 300 000 183 584 570	192 300 000
04 – Extension des réseaux		30 000 000 27 624 043	30 000 000 27 624 043	30 000 000
05 – Enfouissement et pose en façade		46 200 000 47 027 235	46 200 000 47 027 235	46 200 000
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		758 081	0 758 081	0
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		1 478 422	0 1 478 422	0
08 – Fonctionnement	700 000 514 852		700 000 514 852	700 000
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		100 000	100 000 0	100 000

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2025 Consommation 2025</i>				
10 – Intempéries		3 000 000 14 401 965	3 000 000 14 401 965	3 000 000
11 – Sécurisation de fils nus		90 000 000 90 925 064	90 000 000 90 925 064	90 000 000
Total des CP prévus en LFI	700 000	361 600 000	362 300 000	362 300 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+327 792 306 (hors titre 2)		+327 792 306	
Total des CP ouverts	690 092 306 (hors titre 2)		690 092 306	
Total des CP consommés	514 852	365 799 380	366 314 232	

2024 / PRESENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CREDITS VOTES (LFI) ET DES CREDITS CONSOMMES

2024 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2024 Consommation 2024</i>				
03 – Renforcement des réseaux		181 000 000 167 004 232	181 000 000	181 000 000 167 004 232
04 – Extension des réseaux		30 000 000 20 544 360	30 000 000	30 000 000 20 544 360
05 – Enfouissement et pose en façade		45 000 000 40 598 900	45 000 000	45 000 000 40 598 900
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		-11 218	0	0 -11 218
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		-260 294	0	0 -260 294
08 – Fonctionnement	800 000 567 384		800 000	800 000 567 384
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		200 000	200 000	200 000 0
10 – Intempéries		5 000 000 35 538 786	5 000 000	5 000 000 35 538 786
11 – Sécurisation de fils nus		95 000 000 86 310 704	95 000 000	95 000 000 86 310 704
Total des AE prévues en LFI	800 000	356 200 000	357 000 000	357 000 000
Total des AE consommées	567 384	349 725 470		350 292 854

2024 / CREDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2024 Consommation 2024</i>	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
03 – Renforcement des réseaux		181 000 000 176 213 306	181 000 000	181 000 000 176 213 306
04 – Extension des réseaux		30 000 000 25 016 842	30 000 000	30 000 000 25 016 842
05 – Enfouissement et pose en façade		45 000 000 46 192 358	45 000 000	45 000 000 46 192 358
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		2 178 454	0	0 2 178 454
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		5 848 764	0	0 5 848 764
08 – Fonctionnement	800 000 610 053		800 000	800 000 610 053
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		200 000 489 600	200 000	200 000 489 600
10 – Intempéries		5 000 000 12 501 800	5 000 000	5 000 000 12 501 800
11 – Sécurisation de fils nus		95 000 000 81 558 963	95 000 000	95 000 000 81 558 963
Total des CP prévus en LFI	800 000	356 200 000	357 000 000	357 000 000
Total des CP consommés	610 053	350 000 086		350 610 138

PRESENTATION PAR TITRE ET CATEGORIE DES CREDITS CONSOMMES

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2024	Ouvertes en 2025	Consommées* en 2025	Consommés* en 2024	Ouverts en 2025	Consommés* en 2025
Titre 3 – Dépenses de fonctionnement	567 384	700 000	628 175	610 053	700 000	514 852
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	567 384	700 000	628 175	610 053	700 000	514 852
Titre 6 – Dépenses d'intervention	349 725 470	361 600 000	362 466 126	350 000 086	361 600 000	365 799 380
Transferts aux collectivités territoriales	349 725 470	361 600 000	362 466 126	350 000 086	361 600 000	365 799 380
Total hors FdC et AdP		362 300 000			362 300 000	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+13 175 864			+327 792 306	
Total*	350 292 854	375 475 864	363 094 300	350 610 138	690 092 306	366 314 232

* y.c. FdC et AdP

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS (HORS DECRET DE SERVICES VOTES)

ARRETES DE REPORT GENERAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
10/03/2025		13 175 864		327 792 306				
Total		13 175 864		327 792 306				

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		13 175 864		327 792 306				

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
03 – Renforcement des réseaux		192 300 000 183 055 903	192 300 000 183 055 903		192 300 000 183 584 570	192 300 000 183 584 570
04 – Extension des réseaux		30 000 000 20 618 284	30 000 000 20 618 284		30 000 000 27 624 043	30 000 000 27 624 043
05 – Enfouissement et pose en façade		46 200 000 42 683 722	46 200 000 42 683 722		46 200 000 47 027 235	46 200 000 47 027 235
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		-1 105 754	0 -1 105 754		758 081	0 758 081
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		-1 311 511	0 -1 311 511		1 478 422	0 1 478 422
08 – Fonctionnement		700 000 628 175	700 000 628 175		700 000 514 852	700 000 514 852
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		100 000	100 000 0		100 000	100 000 0
10 – Intempéries		3 000 000 37 654 372	3 000 000 37 654 372		3 000 000 14 401 965	3 000 000 14 401 965
11 – Sécurisation de fils nus		90 000 000 80 871 108	90 000 000 80 871 108		90 000 000 90 925 064	90 000 000 90 925 064
Total des crédits prévus en LFI *	0	362 300 000	362 300 000	0	362 300 000	362 300 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+13 175 864	+13 175 864		+327 792 306	+327 792 306
Total des crédits ouverts	0	375 475 864	375 475 864	0	690 092 306	690 092 306
Total des crédits consommés	0	363 094 300	363 094 300	0	366 314 232	366 314 232
Crédits ouverts - crédits consommés		+12 381 564	+12 381 564		+323 778 074	+323 778 074

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF A LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	357 000 000	357 000 000	0	357 000 000	357 000 000
Amendements	0	+5 300 000	+5 300 000	0	+5 300 000	+5 300 000
LFI	0	362 300 000	362 300 000	0	362 300 000	362 300 000

Dépenses pluriannuelles

SUIVI DES CREDITS DE PAIEMENT ASSOCIES A LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2025	CP 2025
AE ouvertes en 2025 * (E1) 375 475 864	CP ouverts en 2025 * (P1) 690 092 306
AE engagées en 2025 (E2) 363 094 300	CP consommés en 2025 (P2) 366 314 232
AE affectées non engagées au 31/12/2025 (E3) 0	dont CP consommés en 2025 sur engagements antérieurs à 2025 (P3 = P2 – P4) 316 609 588
AE non affectées non engagées au 31/12/2025 (E4 = E1 – E2 – E3) 12 381 564	dont CP consommés en 2025 sur engagements 2025 (P4) 49 704 644

RESTES A PAYER

Engagements ≤ 2024 non couverts par des paiements au 31/12/2024 brut (R1) 663 135 069					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2024 (R2) 0					
					
Engagements ≤ 2024 non couverts par des paiements au 31/12/2024 net (R3 = R1 + R2) 663 135 069	–	CP consommés en 2025 sur engagements antérieurs à 2025 (P3 = P2 – P4) 316 609 588	=	Engagements ≤ 2024 non couverts par des paiements au 31/12/2025 (R4 = R3 – P3) 346 525 481	
AE engagées en 2025 (E2) 363 094 300	–	CP consommés en 2025 sur engagements 2025 (P4) 49 704 644	=	Engagements 2025 non couverts par des paiements au 31/12/2025 (R5 = E2 – P4) 313 389 656	
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2025 (R6 = R4 + R5) 659 915 137	
					
					Estimation des CP 2026 sur engagements non couverts au 31/12/2025 (P5) 304 517 308
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2026 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2025 (P6 = R6 – P5) 355 397 829

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2025 + reports 2024 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant estimé de 304,52 M€ de CP 2026 qui serviront à couvrir des engagements de 2025 et d'années antérieures, est réparti entre les différentes actions pour les montants suivants :

- 159,73 M€ sur l'action « Renforcement des réseaux » ;
- 19,95 M€ sur l'action « Extension des réseaux » ;
- 35,41 M€ sur l'action « Enfouissement et pose en façade » ;
- 75,35 M€ sur le nouveau sous-programme de sécurisation fils nus ;
- 13,87 M€ sur l'action « Intempéries » ;
- 0,21 M€ pour les dépenses de fonctionnement.

*Justification par action***ACTION****03 – Renforcement des réseaux**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
03 – Renforcement des réseaux		192 300 000 183 055 903	192 300 000 183 055 903		192 300 000 183 584 570	192 300 000 183 584 570

Les travaux relatifs à la résorption des départs mal alimentés concernent les départs de réseau présentant des valeurs de tension hors de la plage des valeurs admissibles mentionnée à l'article 3 de l'arrêté du 24 décembre 2007 pris en application du décret n° 2007-1826 du 24 décembre 2007 relatif aux niveaux de qualité et aux prescriptions techniques en matière de qualité des réseaux publics de distribution et de transport d'électricité.

Il est rappelé que, pour cette action une enveloppe de subventions est notifiée annuellement aux AODE sur la base de la LFI et de la répartition validée par le Conseil à l'électrification rurale. Les AODE transmettent ensuite leur programmation de travaux dans la limite de cette enveloppe.

En 2025, la consommation réelle en AE est de 189 453 205 €, après traitement des retraits d'engagements, correspondant à la totalité des AE disponibles compte tenu des possibilités de transfert entre certaines sous-catégories. La consommation en CP s'est élevée à 183 584 570 €.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	192 300 000	183 055 903	192 300 000	183 584 570
Transferts aux collectivités territoriales	192 300 000	183 055 903	192 300 000	183 584 570
Total	192 300 000	183 055 903	192 300 000	183 584 570

ACTION**04 – Extension des réseaux**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
04 – Extension des réseaux		30 000 000 20 618 284	30 000 000 20 618 284		30 000 000 27 624 043	30 000 000 27 624 043

Les aides relevant de cette action ont pour objet d'aider à l'extension des réseaux, hormis le cas où ceux-ci ne sont pas à la charge du maître d'ouvrage.

En 2025, la consommation réelle en AE est de 22 851 667 €, après traitement des retraits d'engagements, correspondant à la totalité des AE disponibles compte tenu des possibilités de transfert entre certaines sous-catégories. La consommation en CP s'est élevée à 27 624 043 €.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DEPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	30 000 000	20 618 284	30 000 000	27 624 043
Transferts aux collectivités territoriales	30 000 000	20 618 284	30 000 000	27 624 043
Total	30 000 000	20 618 284	30 000 000	27 624 043

ACTION**05 – Enfouissement et pose en façade**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
05 – Enfouissement et pose en façade		46 200 000 42 683 722	46 200 000 42 683 722		46 200 000 47 027 235	46 200 000 47 027 235

Cette action a pour objet d'aider les travaux réalisés pour des raisons esthétiques (enfouissement ou pose en façade), en complément des autres travaux en nature de renforcement ou d'extension.

En 2025, la consommation réelle en AE est de 43 427 316 €, après traitement des retraits d'engagements, correspondant à la totalité des AE disponibles compte tenu des possibilités de transfert entre certaines sous-catégories. La consommation en CP s'est élevée à 47 027 235 €.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DEPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	46 200 000	42 683 722	46 200 000	47 027 235
Transferts aux collectivités territoriales	46 200 000	42 683 722	46 200 000	47 027 235
Total	46 200 000	42 683 722	46 200 000	47 027 235

ACTION**06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
06 – Sécurisation des fils nus (hors faible section)		-1 105 754	0 -1 105 754		758 081	0 758 081

Le sous-programme ne fait plus l'objet de programmation nouvelle depuis 2021.

La consommation réelle en AE, après traitement des retraits d'engagement, s'est élevée à -3 890,56 €. Ce montant correspond à des remboursements de trop-perçus constatés lors de contrôle. La valeur négative en AE résulte des retraits d'engagement effectués.

En revanche, en CP, des paiements se poursuivent sur des opérations programmées antérieurement, à hauteur de 758 081 € en 2025.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DEPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention		-1 105 754		758 081
Transferts aux collectivités territoriales		-1 105 754		758 081
Total		-1 105 754		758 081

ACTION**07 – Sécurisation des fils nus de faible section**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
07 – Sécurisation des fils nus de faible section		-1 311 511	0 -1 311 511		1 478 422	0 1 478 422

Le sous-programme ne fait plus l'objet de programmation nouvelle depuis 2021.

La consommation réelle en AE, après traitement des retraits d'engagements, s'est élevée à 0 €. La valeur négative en AE résulte des retraits d'engagements effectués.

En revanche, en CP, des paiements se poursuivent sur des opérations programmées antérieurement, à hauteur de 1 478 422 € en 2025.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DEPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention		-1 311 511		1 478 422
Transferts aux collectivités territoriales		-1 311 511		1 478 422
Total		-1 311 511		1 478 422

ACTION**08 – Fonctionnement**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
08 – Fonctionnement		700 000 628 175	700 000 628 175		700 000 514 852	700 000 514 852

Les frais de fonctionnement du CAS sont principalement constitués par les dépenses issues du développement du système d'information du Facé qui se poursuit depuis 2021, et par l'assistance à ce système. Ils comprennent également les frais de mission liés aux actions de contrôle de terrain de la bonne utilisation des aides du Facé.

Ces frais sont en totalité imputés sur le programme 793. En 2025, ils s'élèvent à 628 175 € en AE et à 514 852 € en CP.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DEPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	700 000	628 175	700 000	514 852
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	700 000	628 175	700 000	514 852
Total	700 000	628 175	700 000	514 852

ACTION**09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
09 – Déclaration d'utilité publique (Très haute tension)		100 000	100 000 0		100 000	100 000 0

Les demandes d'aides au titre de cette action doivent être présentées par l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité concernée, qui précise le projet de ligne très haute tension et les travaux envisagés sur le réseau de distribution. La décision d'attribution d'une aide ne peut intervenir que si la déclaration d'utilité publique a fait l'objet d'une publication au Journal officiel.

L'avis du gestionnaire de réseaux concerné est requis et le commencement des travaux de haute tension doit être attesté. Aucune demande n'a été présentée en 2025. Aucune demande de paiement n'a été sollicitée en 2025.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DEPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	100 000		100 000	
Transferts aux collectivités territoriales	100 000		100 000	
Total	100 000		100 000	

ACTION**10 – Intempéries**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
10 – Intempéries		3 000 000 37 654 372	3 000 000 37 654 372		3 000 000 14 401 965	3 000 000 14 401 965

L'action est utilisée pour réparer les dégâts occasionnés sur les réseaux de distribution ou pour prévenir leur fragilité. L'avis du gestionnaire du réseau public de distribution est requis.

En 2025, la consommation en AE est de 37 831 489 €, après traitement des retraits d'engagements, en augmentation à la suite des différentes tempêtes destructrices des dernières années. La consommation en CP s'est élevée à 14 401 965 €.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DEPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	3 000 000	37 654 372	3 000 000	14 401 965
Transferts aux collectivités territoriales	3 000 000	37 654 372	3 000 000	14 401 965
Total	3 000 000	37 654 372	3 000 000	14 401 965

ACTION**11 – Sécurisation de fils nus**

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
11 – Sécurisation de fils nus		90 000 000 80 871 108	90 000 000 80 871 108		90 000 000 90 925 064	90 000 000 90 925 064

L'action permet la résorption des réseaux à fils nus, fragiles et donc néfastes à la bonne qualité de la distribution publique d'électricité. En milieu rural, l'éradication intégrale des fils nus commence à poindre dans certains départements mais les stocks résiduels de fils nus sont très disparates.

En 2025, la consommation réelle en AE est de 80 933 900 €, après traitement des retraits d'engagements. La consommation en CP s'est élevée à 90 925 064 €.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DEPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	90 000 000	80 871 108	90 000 000	90 925 064
Transferts aux collectivités territoriales	90 000 000	80 871 108	90 000 000	90 925 064
Total	90 000 000	80 871 108	90 000 000	90 925 064

PROGRAMME 794

**Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de
production d'électricité par des énergies renouvelables
ou de production de proximité dans les zones non
interconnectées**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Sophie MOURLON

Directrice générale de l'énergie et du climat

Responsable du programme n° 794 : Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées

Le programme 794 « Opérations de maîtrise de la demande d'électricité, de production d'électricité par des énergies renouvelables ou de production de proximité dans les zones non interconnectées » est la traduction financière du soutien apporté par le compte d'affectation spéciale « Financement des aides aux collectivités territoriales pour l'électrification rurale » (CAS Facé) à des actions ponctuelles sur le réseau de distribution d'électricité, menées au titre du huitième alinéa du I de l'article L. 2224-31 du code général des collectivités territoriales. L'objectif premier de ce programme est le financement d'unités de production décentralisées d'électricité notamment dans les départements et régions d'outre-mer. Ce programme permet aussi de favoriser la production d'électricité via les énergies renouvelables, en évitant des extensions trop coûteuses du réseau de distribution.

Par ailleurs, ce programme permet d'encourager, en dehors des départements et régions d'Outre-mer diverses actions dont le bien-fondé fait l'objet d'un examen au cas par cas : installation de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables au bénéfice de sites isolés; actions de maîtrise de l'énergie permettant de différer, voire d'éviter une solution classique d'extension ou de renforcement des réseaux.

Le programme est doté depuis 2021 d'un sous-programme relatif à la transition énergétique et d'un sous-programme relatif au développement de solutions innovantes permettant une gestion plus efficace du réseau électrique.

Le montant des aides du programme est arrêté annuellement par le ministre chargé de l'énergie, dans le respect des crédits ouverts en loi de finances, après avis du Conseil à l'électrification rurale composé notamment de représentants des autorités organisatrices de la distribution d'électricité, de représentants des gestionnaires de réseaux de distribution (essentiellement Enedis) et des représentants des ministres concernés (ministres chargés de l'énergie, du budget, des collectivités locales, de l'aménagement du territoire et le ministre ordonnateur disposant des crédits de ce programme).

Les aides sont attribuées au cas par cas, par décision du ministre chargé de l'énergie, conformément aux dispositions du nouveau décret n° 2024-1249 du 30 décembre 2024 relatif aux aides pour l'électrification rurale et de l'arrêté du 21 février 2025.

Au cours de l'exercice 2025, le programme 794 a connu un engagement complet à l'exception de quelques opérations d'électrification du Cirque de Mafate à la réunion qui ont finalement été retirées. Les paiements sont en augmentation même s'ils restent encore faibles.

Présentation des crédits

2025 / PRESENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CREDITS OUVERTS ET DES CREDITS CONSOMMES

2025 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Prévision LFI 2025 Consommation 2025		
02 – Sites isolés	300 000 308 834	300 000 308 834	300 000
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	500 000 -116 420	500 000 -116 420	500 000
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	100 000 30 610	100 000 30 610	100 000
07 – Transition énergétique	2 000 000 4 990 079	2 000 000 4 990 079	2 000 000
08 – Appel à projets innovants	100 000	100 000 0	100 000
Total des AE prévues en LFI	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+3 472 736	+3 472 736	
Total des AE ouvertes	6 472 736	6 472 736	
Total des AE consommées	5 213 103	5 213 103	

2025 / CREDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Prévision LFI 2025 Consommation 2025		
02 – Sites isolés	300 000 366 051	300 000 366 051	300 000
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	500 000 61 948	500 000 61 948	500 000
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	100 000 17 975	100 000 17 975	100 000
07 – Transition énergétique	2 000 000 7 575 600	2 000 000 7 575 600	2 000 000
08 – Appel à projets innovants	100 000 228 325	100 000 228 325	100 000
Total des CP prévus en LFI	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	+29 856 931	+29 856 931	
Total des CP ouverts	32 856 931	32 856 931	
Total des CP consommés	8 249 899	8 249 899	

2024 / PRESENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CREDITS VOTES (LFI) ET DES CREDITS CONSOMMES

2024 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2024 Consommation 2024		
02 – Sites isolés	500 000 290 863	500 000	500 000 290 863
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	500 000 1 754 407	500 000	500 000 1 754 407
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	500 000 53 421	500 000	500 000 53 421
07 – Transition énergétique	1 000 000 4 229 997	1 000 000	1 000 000 4 229 997
08 – Appel à projets innovants	500 000	500 000	500 000 0
Total des AE prévues en LFI	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Total des AE consommées	6 328 689		6 328 689

2024 / CREDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2024 Consommation 2024		
02 – Sites isolés	500 000 271 433	500 000	500 000 271 433
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée	500 000 824 804	500 000	500 000 824 804
04 – Maîtrise de la demande d'énergie	500 000 39 414	500 000	500 000 39 414
07 – Transition énergétique	1 000 000 4 780 915	1 000 000	1 000 000 4 780 915
08 – Appel à projets innovants	500 000	500 000	500 000 0
Total des CP prévus en LFI	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Total des CP consommés	5 916 566		5 916 566

PRESENTATION PAR TITRE ET CATEGORIE DES CREDITS CONSOMMES

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2024	Ouvertes en 2025	Consommées* en 2025	Consommées* en 2024	Ouverts en 2025	Consommées* en 2025
Titre 6 – Dépenses d'intervention	6 328 689	3 000 000	5 213 103	5 916 566	3 000 000	8 249 899
Transferts aux collectivités territoriales	6 328 689	3 000 000	5 213 103	5 916 566	3 000 000	8 249 899
Total hors FdC et AdP		3 000 000			3 000 000	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+3 472 736			+29 856 931	
Total*	6 328 689	6 472 736	5 213 103	5 916 566	32 856 931	8 249 899

* y.c. FdC et AdP

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS (HORS DECRET DE SERVICES VOTES)

ARRETES DE REPORT GENERAL HORS FDC HORS AENE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
10/03/2025		3 472 736		29 856 931				
Total		3 472 736		29 856 931				

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		3 472 736		29 856 931				

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
02 – Sites isolés		300 000 308 834	300 000 308 834		300 000 366 051	300 000 366 051
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée		500 000 -116 420	500 000 -116 420		500 000 61 948	500 000 61 948
04 – Maîtrise de la demande d'énergie		100 000 30 610	100 000 30 610		100 000 17 975	100 000 17 975
07 – Transition énergétique		2 000 000 4 990 079	2 000 000 4 990 079		2 000 000 7 575 600	2 000 000 7 575 600
08 – Appel à projets innovants		100 000 0	100 000 0		100 000 228 325	100 000 228 325
Total des crédits prévus en LFI *	0	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+3 472 736	+3 472 736		+29 856 931	+29 856 931
Total des crédits ouverts	0	6 472 736	6 472 736	0	32 856 931	32 856 931
Total des crédits consommés	0	5 213 103	5 213 103	0	8 249 899	8 249 899
Crédits ouverts - crédits consommés		+1 259 633	+1 259 633		+24 607 032	+24 607 032

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

PASSAGE DU PLF A LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000

Dépenses pluriannuelles

SUIVI DES CREDITS DE PAIEMENT ASSOCIES A LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2025	CP 2025
AE ouvertes en 2025 * (E1) 6 472 736	CP ouverts en 2025 * (P1) 32 856 931
AE engagées en 2025 (E2) 5 213 103	CP consommés en 2025 (P2) 8 249 899
AE affectées non engagées au 31/12/2025 (E3) 0	dont CP consommés en 2025 sur engagements antérieurs à 2025 (P3 = P2 – P4) 7 769 081
AE non affectées non engagées au 31/12/2025 (E4 = E1 – E2 – E3) 1 259 633	dont CP consommés en 2025 sur engagements 2025 (P4) 480 818

RESTES A PAYER

Engagements ≤ 2024 non couverts par des paiements au 31/12/2024 brut (R1) 28 822 292						
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2024 (R2) 0						
						
Engagements ≤ 2024 non couverts par des paiements au 31/12/2024 net (R3 = R1 + R2) 28 822 292	–	CP consommés en 2025 sur engagements antérieurs à 2025 (P3 = P2 – P4) 7 769 081	=	Engagements ≤ 2024 non couverts par des paiements au 31/12/2025 (R4 = R3 – P3) 21 053 211		
AE engagées en 2025 (E2) 5 213 103	–	CP consommés en 2025 sur engagements 2025 (P4) 480 818	=	Engagements 2025 non couverts par des paiements au 31/12/2025 (R5 = E2 – P4) 4 732 285		
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2025 (R6 = R4 + R5) 25 785 496		
						
						Estimation des CP 2026 sur engagements non couverts au 31/12/2025 (P5) 6 715 526
						Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2026 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2025 (P6 = R6 – P5) 19 069 970

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2025 + reports 2024 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant estimé de 6,72 M€ de CP 2026 qui serviront à couvrir des engagements de 2025 et d'années antérieures, est réparti entre les différentes actions pour les montants suivants :

- 0,13 M€ sur l'action Sites isolés ;
- 0,54 M€ sur l'action Installations de proximité en zone non interconnectée ;
- 0,04 M€ pour la maîtrise de la demande d'énergie ;
- 5,85 M€ pour l'action transition énergétique ;
- et 0,16 Me pour les appels à projets innovants.

Justification par action

ACTION

02 – Sites isolés

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP Réalisation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
02 – Sites isolés		300 000 308 834	300 000 308 834		300 000 366 051	300 000 366 051

L'action « Sites isolés » a pour objet d'aider la réalisation d'opérations de production décentralisée d'électricité à partir d'énergies renouvelables lorsque ces opérations sont justifiées économiquement, en évitant ou en différant des solutions classiques d'extension qui se révéleraient plus coûteuses.

L'aide est attribuée après une comparaison technico-économique entre une solution de raccordement classique et une solution autonome de production d'énergie.

L'aide porte sur le coût de l'investissement initial, comprenant les équipements nécessaires à son fonctionnement. Dans le cas où le fonctionnement correct de l'installation rendrait nécessaire une adaptation des équipements électriques du bénéficiaire, l'aide peut porter à la fois sur le coût de l'installation et sur le surcoût engendré par les modifications de ces équipements.

La justification économique de chaque opération de production décentralisée envisagée est appréciée à partir des éléments fournis au moyen d'un dossier-type, qui inclut notamment un plan de financement du projet, un devis détaillé des travaux, un engagement de prise en concession de l'installation par le gestionnaire du réseau de distribution concerné, un engagement du propriétaire des lieux sur les conditions d'installation des équipements et un engagement du bénéficiaire de l'électricité produite sur les conditions de fonctionnement et de participation aux frais de l'installation. En outre, l'autorité organisatrice doit justifier le chiffrage de la solution filaire qu'elle compare à la solution non filaire.

Ce sous-programme a été sollicité par un nombre de candidatures limité. Les opérations financées correspondent à des sites pour lesquels quasiment aucune autre solution technique ne permet de satisfaire l'alimentation électrique dans des conditions acceptables pour le bénéficiaire et pour le gestionnaire du réseau.

En 2025, la consommation réelle en AE s'élève à 340 872 €, après traitement des retraits d'engagement. La consommation en CP s'élève à 366 051 €.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DEPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	300 000	308 834	300 000	366 051
Transferts aux collectivités territoriales	300 000	308 834	300 000	366 051
Total	300 000	308 834	300 000	366 051

ACTION

03 – Installations de proximité en zone non interconnectée

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> <i>Réalisation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
03 – Installations de proximité en zone non interconnectée		500 000 -116 420	500 000 -116 420		500 000 61 948	500 000 61 948

Cette action a pour objet d'aider à la réalisation d'opérations de production à partir d'installations de proximité en zone non interconnectée, lorsque ces opérations sont justifiées économiquement en évitant ou en différant des solutions classiques d'extension qui se révéleraient plus coûteuses.

Les installations concernées ne doivent pas dépasser le seuil de puissance fixé par le décret n° 2004-46 du 6 janvier 2004 fixant le seuil mentionné à l'article L.2224-33 du code général des collectivités territoriales (1 mégawatt en France métropolitaine et 2 mégawatts en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à la Réunion et à Saint-Pierre-et-Miquelon).

Aucune opération n'a été engagée pour l'électrification du Cirque de Mafate à la Réunion. Les paiements ont été limités. La valeur négative en AE résulte des retraits d'engagement effectués. En 2025, la consommation réelle en AE, après traitement des retraits d'engagements, est de 0 €. La consommation en CP s'élève à 61 948 €.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DEPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	500 000	-116 420	500 000	61 948
Transferts aux collectivités territoriales	500 000	-116 420	500 000	61 948
Total	500 000	-116 420	500 000	61 948

ACTION

04 – Maîtrise de la demande d'énergie

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
04 – Maîtrise de la demande d'énergie		100 000 30 610	100 000 30 610		100 000 17 975	100 000 17 975

Le sous-programme finance principalement des opérations qui visent à reporter le renforcement d'un réseau existant.

Les crédits de l'action ne peuvent être mobilisés pour financer des études générales réalisées dans le but de rechercher des gisements potentiels d'opérations de maîtrise de la demande d'énergie ou pour financer la mise en place par les autorités organisatrices de la distribution d'électricité de structures chargées de détecter les possibilités offertes sur le territoire relevant de leur compétence. En revanche, les études préalables aux opérations concrètes sont prises en compte dans le financement de ces opérations.

La participation des autorités organisatrices de la distribution d'électricité au financement d'actions de maîtrise de la demande d'énergie en aval du compteur sur des installations ou équipements appartenant à des particuliers doit préalablement faire l'objet d'une convention passée avec ces derniers.

L'intérêt économique est apprécié opération par opération ou sur l'ensemble des opérations proposées par l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité. L'intérêt économique de chaque action est apprécié au moyen d'une fiche synthétique établissant une comparaison détaillée entre le coût actualisé de l'opération classique de renforcement évitée ou différée et celui de la solution alternative envisagée.

En 2025, la consommation réelle en AE, après traitement des retraits d'engagement, s'élève à 40 976 € et celle en CP à 17 975 €.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DEPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	100 000	30 610	100 000	17 975
Transferts aux collectivités territoriales	100 000	30 610	100 000	17 975
Total	100 000	30 610	100 000	17 975

ACTION

07 – Transition énergétique

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
07 – Transition énergétique		2 000 000	2 000 000		2 000 000	2 000 000
		4 990 079	4 990 079		7 575 600	7 575 600

Le sous-programme a été créé en 2021.

En 2025, la consommation réelle en AE s'élève à 5 080 068 €, après traitement des retraits d'engagements. Toute la ressource en AE, y compris celle issue des reports, est utilisée. La consommation en CP est de 7 575 600 €.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DEPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	2 000 000	4 990 079	2 000 000	7 575 600
Transferts aux collectivités territoriales	2 000 000	4 990 079	2 000 000	7 575 600
Total	2 000 000	4 990 079	2 000 000	7 575 600

ACTION

08 – Appel à projets innovants

Action / Sous-action <i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i> Réalisation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
08 – Appel à projets innovants		100 000	100 000 0		100 000 228 325	100 000 228 325

Le sous-programme a été créé en 2021.

Les AE ont été basculées sur le sous-programme de transition énergétique et ont été consommées. En 2025, les CP consommés s'élèvent à 228 325 €.

CONTRIBUTION AU PLAN DE RELANCE

Volets du plan de relance	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Verdissement	0	0	0	0
Indépendance et compétitivité	0	0	0	0
Cohésion sociale et territoriale	0	0	0	0

ÉLÉMENTS DE LA DEPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 6 : Dépenses d'intervention	100 000		100 000	228 325
Transferts aux collectivités territoriales	100 000		100 000	228 325
Total	100 000		100 000	228 325